

[Text]

provincial policies that will share the wealth in the long run, and at the same time we need realistic policies and tactics in local government to pursue in the short run. Only in this way, will we establish the responsibilities of local governments and the resources to carry them out.

This is but one though the most important of the issues facing municipalities. We suggest to your Committee that some sort of constitutional change is required to effect the most equitable solutions. In our present position of being a "creature of the province," we lack the negotiation strength required to establish a firm or long-range working relationship with senior levels of government. Our relationship with other governments is at present haphazard and severely impairs the ability of the municipalities to carry out the responsibilities society has thrust upon them.

What do we ask for? We ask for a change in Section 92. (8) of the British North America Act that would "provide a greater measure of responsibility and freedom of action to municipal government." We want to spell out formally and specifically a recognition of the place of municipal government in the conduct of the affairs of our country. It would guarantee involvement in all relevant intergovernmental relationships as well as direct consultation with either federal or provincial governments in matters affecting them.

In conclusion, I wish to express our city's approval of the most recent steps taken by the Honourable R. K. Andras that will lead to a "trilevel consultative meeting." At a meeting in Winnipeg in April with representatives of all three levels of government in attendance, I was appointed as representative of municipal governments and to a committee responsible for proposing an agenda for this nation's trilevel meeting.

• 1435

Our committee will report to a meeting of municipal affairs ministers and the federal minister of urban affairs in Victoria on August 25. This is the type of involvement municipal governments feel is a must and we hope it will eventually be on a formal and continuing basis.

Once more, I wish your committee much success in its review of the constitution and hope that, in your deliberations, you will seriously consider our point of view.

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): Thank you very much, Mayor Dent. Ladies and gentlemen on the Committee, I think we can probably afford to take three questioners from the Committee this afternoon but I would again ask you to be short in your questions so as to allow the maximum time for people to speak from the floor. I will first recognize Mr. Lambert, member for Edmonton West.

Mr. Lambert (Edmonton West): Mr. Chairman, appreciating much of what His Worship has said with

[Interpretation]

depuis longtemps révolue où l'on doutait beaucoup de la responsabilité du gouvernement municipal. Il importe d'avoir des politiques fédérales et provinciales qui partageront la richesse à long terme et, en même temps, des politiques réalistes et des formules que les gouvernements municipaux continueront d'appliquer à long terme. Ce n'est que de cette manière que nous définirons les responsabilités des gouvernements locaux et les ressources nécessaires pour y faire face.

C'est une des questions, quoique la plus importante, auxquelles les municipalités font face. A notre avis, une certaine forme de changement constitutionnel s'impose pour appliquer les solutions les plus équitables. Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, le pouvoir de négocier et d'établir des relations de travail stables ou à long terme avec les paliers supérieurs du gouvernement, parce que nous sommes sous la « tutelle des provinces ». A l'heure actuelle, nos rapports avec les autres gouvernements sont vagues et compromettent gravement les pouvoirs qu'ont les municipalités pour faire face aux responsabilités que la société leur a confiées.

Que demandons-nous? Nous demandons la modification du paragraphe 8 de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui « accorderait une plus grande mesure de responsabilité et de liberté d'action au gouvernement municipal. » Nous demandons que cette modification établisse officiellement et spécifiquement la place du gouvernement municipal dans la conduite des affaires de notre pays. Elle garantirait la participation dans tous les rapports intergouvernementaux et la consultation directe avec les gouvernements fédéral et provinciaux dans des questions qui les touchent.

En conclusion, je désire exprimer notre approbation à l'égard de la mesure, encore toute récente, prise par l'honorable R. K. Andras et qui conduira à une « réunion consultative aux trois niveaux ». Lors d'une réunion tenue à Winnipeg en avril et à laquelle assistaient des représentants des trois paliers du gouvernement, on m'a nommé représentant des gouvernements municipaux et membre d'un comité chargé de proposer un ordre du jour pour cette réunion aux trois niveaux.

Notre comité se rendra à une réunion des ministres des Affaires municipales et du ministre fédéral des Affaires urbaines à Victoria, le 25 août. Les gouvernements au stade municipal sont convaincus que ce genre de collaboration est essentielle et nous espérons que cela sera désormais sur une base officielle et permanente.

Une fois de plus, j'offre mes meilleurs vœux de succès à votre comité dans sa révision de la constitution et j'espère que, lors de vos délibérations, vous étudierez sérieusement, notre point de vue.

Le coprésident (M. MacGuigan): Merci beaucoup, monsieur le maire Dent. Mesdames et messieurs, je crois que nous pouvons probablement permettre à trois personnes du comité de poser des questions cet après-midi, mais une fois de plus, je vous demande d'être brefs afin d'accorder le plus de temps possible à l'auditoire. La parole est à M. Lambert, député d'Edmonton-Ouest.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, je suis en parfait accord avec ce que son Honneur a dit